66e ANNEE (7e SÉRIE) N° 45 8 NOVEMBRE 1956

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres tous les jeudis

Mgr F.-M. CATHERINET
Protonotaire apostolique
Directeur

R. DESVOYES
Chanoine titulaire de Langres
Codirecteur

Causerie de l'AMI sur les "Revues"

SOMMAIRE

I. Image de l'univers. — II. Composition de l'univers. — III. Le contenu des galaxies. — IV. Quelques données sur notre galaxie. — V. Collisions de galaxies. — VI. Hypothèses cosmologiques. — VII. Le zéro absolu. — VIII. La civilisation de l'Indus. — IX. Intolérance hindoue et Tolérance indienne. — X. Louise de la Vallière. — XI. La Réconciliation des deux Rome. — XII. Assouan, point de départ de la crise mondiale ? — XIII. Le R. P. Jules Lebreton.

I

Image de l'univers

L'astronomie a fait, de nos jours, des pas de géant. Et avec elle, la cosmologie a tenté, à son tour, d'élaborer de nouvelles théories au sujet de l'origine de l'univers. La première procède par constatations, mensurations, représentations figurées. Elle est science proprement dite. La seconde n'en est qu'au stade des hypothèses. Elle construit des systèmes, et confine à la philosophie, tout en prétendant rester dans le domaine scientifique. Il faut se méfier des conjectures qu'elle met en avant. Nous sommes loin encore de pouvoir répondre avec assurance, *du point de vue scientifique*, à des questions comme les suivantes : l'univers est-il fini ou infini ? A-t-il été créé dans le temps, ou existe-t-il de toute éternité ? Nous verrons au cours de la présente causerie les réponses diverses fournies par les savants actuels à ces interrogations. Dans ce qui va suivre, nous suivrons de près la revue *Scientific American*, en son numéro de septembre 1956, tout entier consacré à l'astronomie et à la cosmologie, dans leurs développements les plus récents, sous le titre général : l'*Univers*.

Les articles qui forment ce numéro sont tous signés des plus grands noms actuels de ces sciences : Harold Robertson, professeur de physique mathématique à l'Institut californien de Technologie ; William A. Fowler, professeur de physique, au même Institut ; Walter Baade, astronome aux observatoires des monts Wilson et Palomar ; Jan H. Ort, directeur de l'observatoire de l'université de Leyde, en Hollande ; Rudolph Minkowski, de l'état-major des observatoires des monts Wilson et Palomar ; George Camow, professeur de physique à l'université du Colorado ; Fred Heyde, professeur de mathématiques à l'université de Cambridge; Allan R. Sandage, assistant aux observatoires des monts Wilson et Palomar ; Jerzy Neymann et Elisabeth L. Scott, de l'université de Californie ; Martin Ryle, de l'université de Cambridge ; Herbert Dingle, professeur à l'université de Londres; E. U. Condon, de l'université de Californie, attaché à la société Westinghouse.

C'est M. Robertson qui nous donne un tableau rapide des plus récents progrès de l'astronomie. Au début de ce siècle, on savait déjà que notre Voie lactée est un système d'étoiles en forme de lentille allongée, comprenant environ 100 milliards d'étoiles. On avait commencé à mesurer les distances des étoiles, par divers procédés : calculs des déplacements parallactiques, — comparaison de l'éclat apparent ; — étude au spectroscope, sur le déplacement vers le rouge des spectres lumineux des étoiles.

Mais c'est surtout depuis l'entrée en action du télescope du mont Wilson, en 1917 — télescope qu'on appelle en Amérique le « 100 pouces », parce qu'il mesure 2 m. 54 d'ouverture — que les progrès les plus sensationnels se sont produits. A partir de 1924, il fut établi qu'il existait des mondes *extra-galactiques*. Cela veut dire que les « nébuleuses » que l'on connaissait depuis un siècle au moins, n'étaient pas autre chose que des « galaxies » ou « voies lactées » analogues à la nôtre. On est arrivé à situer notre soleil dans l'univers. Il est sûr, désormais, que le Soleil est une étoile de moyenne grandeur, qui se trouve presque en marge de la Voie lactée, puisqu'il est distant de son centre de 26.000 années-lumière, alors qu'il n'est qu'à 14.000 années-lumières de la plus proche extrémité de notre galaxie. Cette dernière mesure en longueur 80.000 années-lumière, et en épaisseur 100 fois moins. Notre galaxie ou voie lactée est donc un disque renflé en son centre, mais très allongé, puisqu'il est 100 fois plus long qu'épais. Et notre soleil tourne autour du centre de la galaxie, avec toutes les planètes qu'il traîne avec lui — dont notre *Terre* — en 230 millions d'années.

Que si, de notre galaxie, on dirige le regard sur le reste de l'univers, on y distingue désormais, surtout depuis l'entrée en action du télescope de « 200 pouces » — 5 m. 08 — du mont Palomar, une multitude innombrable — au moins 2 milliards — de galaxies ou égales ou plus grandes, ou plus petites, par rapport à la nôtre. Ces galaxies ont pu être classées en trois catégories : *elliptiques*, — *spirales*, — *irrégulières*, d'après leur forme d'ensemble. Les irrégulières sont de beaucoup les moins nombreuses, environ 2 à 3 %. Les spirales — dont notre Voie lactée — seraient environ 80 %, — et le reste, 17 à 18 %, des elliptiques.

Il a été établi que notre galaxie ressemble à celle d'Andromède, la plus proche de nous, comme forme, structure, ordre de grandeur, composition. Et comme, dans un rayon d'un million d'années-lumière, on trouve 17 galaxies, tandis qu'il faut parcourir ensuite 8 millions d'années-lumière pour en trouver d'autres, on en a conclu que les galaxies forment des groupes naturels, séparés les uns des autres. Nous faisons partie d'un groupe de 17 galaxies, probablement très semblables les unes aux autres et comptant chacune quelque 100 milliards d'étoiles.

Ajoutons que d'après les évaluations de Walter Baade, astronome du mont Palomar, notre univers aurait environ 5 milliards et demi d'années. Mais nous reviendrons sur ce point plus loin.

II

Composition de l'univers

Il est bien entendu que nos observations scientifiques ne peuvent atteindre que la matière. Le monde des esprits et de l'esprit ne peut être atteint que par les sciences psychologiques, par la métaphysique, par la révélation surtout. Cela posé, que disent les savants de la composition matérielle de notre univers, tant galactique qu'extragalactique ? C'est M. William A. Fowler qui nous répond, sous ce titre : *L'Origine des éléments.*

Notre univers est à base d'hydrogène et d'hélium. L'hydrogène compte pour 93 % du nombre total des atomes et 76 % du poids total de la matière, dans l'univers. L'hélium, lui, compte pour 7 % du nombre des atomes et 23 % du poids total. Ce sont les corps dont les poids atomiques sont les plus lourds qui tiennent le moins de place dans le nombre des atomes et dans le poids de l'ensemble. Il est frappant de remarquer que tous les éléments plus lourds que l'hélium ne constituent qu'à peine plus de 1 % de la masse de la matière de tout l'univers.

Arrivé à ce point de son exposé, notre auteur fait la réflexion suivante, qui est émouvante :

« Comment les protons et neutrons eux-mêmes ont-ils été créés est une question hors du domaine de cet article : seuls les hommes ayant de fortes convictions religieuses ou scientifiques ont le courage de traiter du problème de la création. »

Il semble bien toutefois que tous les éléments ont été formés à partir de l'hydrogène, comme le suggérait déjà, il y a 150 ans, le chimiste anglais William Prout.

On a réussi à démontrer en laboratoire que tous les noyaux atomiques, en des conditions déterminées, sont aptes à capturer des neutrons, qui donnent naissance à des éléments nouveaux. Une difficulté qu'il a fallu vaincre dans l'étude des éléments, c'est qu'il existe deux vides dans la série des poids atomiques, en 5 et en 8. On a essayé malgré tout d'imaginer et en partie de reproduire en laboratoire des transformations d'éléments, à partir de l'hydrogène et de l'hélium, de façon à obtenir tous les autres éléments jusqu'à l'uranium inclus, et au *californium*, élément très instable découvert dans les débris des explosions atomiques. Au sein des étoiles, des explosions d'une violence supérieure à celles que nous avons réussi à provoquer se sont produites et se produisent incessamment ; ces explosions seraient à l'origine des éléments de poids atomiques supérieurs à celui de l'hélium.

III

Le contenu des galaxies

C'est Walter Baade, le célèbre astronome du mont Palomar, qui tente de nous dire en quoi diffèrent le étoiles au sein des galaxies. Il admet la distinction donnée plus haut des galaxies en elliptiques, spirales et irrégulières. Mais il précise qu'il n'y a que 10 ans que l'on a commencé à apercevoir une relation entre la forme d'une galaxie et sa population d'étoiles. C'est le grand télescope de 200 pouces qui a permis de percer ce mystère. On distingue désormais deux « populations d'étoiles », la population I et la population II. Celle-ci est beaucoup plus vieille que l'autre. Les galaxies elliptiques n'ont guère que la population II. En outre, il semble qu'elles aient peu de poussières stellaires dans leurs intervalles. On peut donc conjecturer que ce sont des galaxies plus anciennes que les autres et dont l'évolution est plus avancée. Pourtant, on croit qu'il existe des étoiles de « population II », dans toutes les galaxies, même dans les plus récentes, qui sont les irrégulières, comme les « Nuages de Magellan ».

A plus forte raison, dans une galaxie spirale, comme la nôtre, y a-t-il aussi des étoiles de « population II », qu'on appelle aussi les « super-géantes rouges ». Les étoiles de population I, comme notre soleil — étoile jaune — comprennent les super-géantes bleues, qui semblent les plus récentes des étoiles. Mais ce qui prouve que notre univers est en constante évolution, c'est que les étoiles chaudes qui forment les spirales des galaxies de ce type doivent brûler leur énergie en 50 à 100 millions d'années. Et comme il en existe toujours, puisqu'on en trouve partout, il faut admettre que continuellement de nouvelles étoiles se forment de la poussière astrale des galaxies.

« Durant les recherches que nous avons faites, ces dernières années, écrit Baade, au sujet des « associations stellaires », nous avons pu constater la présence de groupes entiers d'étoiles jaunes, qui ne doivent pas avoir plus de quelques dizaines de millions d'années. Il ne saurait y avoir de doute que toutes les étoiles de la « population I » sont de jeunes étoiles, cosmiquement parlant. »

Et le même auteur fait le tableau suivant de l'évolution générale des étoiles :

« Nous sommes maintenant en état de retracer, par grandes étapes, au moins une partie de l'histoire des galaxies. Il y a environ 5 milliards d'années, il s'est produit un formidable éclatement de formation stellaire dans toutes les galaxies. Dans les galaxies sphéroïdales — il veut dire : elliptiques — qui tournent lentement, toute la poussière et tous les gaz disponibles ont été formés alors, apparemment, en étoiles, car nous n'y trouvons actuellement que des étoiles vieilles (population II). (Hubble a bien constaté que la poussière cosmique est très rare dans les galaxies elliptiques). Dans tous les systèmes à rotation rapide, qui se sont aplatis en disques, une partie seulement de la poussière a été convertie en étoiles. Le reste a contribué à former la structure en spirale, et continue depuis lors à former des étoiles. »

IV

Quelques données sur notre galaxie

De l'article intitulé « Evolution des galaxies », par Jan H. Oort, nous tirons les données suivantes sur notre galaxie à nous. Elle a, avons-nous dit, 80.000 années-lumière de longueur, sur 800 d'épaisseur. — Rappelons qu'une année-lumière, en chiffres ronds, représente 10 trillions ou 10.000 milliards de kilomètres. — Elle comporte, avec les étoiles des « traînées lumineuses » distantes les unes des autres d'environ 6.000 années-lumière, et qui forment les bras de la spirale autour du centre. Il a été démontré récemment que notre galaxie tourne sur elle-même autour de son centre. On a même pu calculer, à l'aide de l'étude spectroscopique de l' « effet Doppler », c'est-à-dire de la déviation du spectre vers le rouge, la vitesse de cette rotation. Elle n'est pas uniforme en effet. Tandis que notre soleil met 230 millions d'années à faire une révolution complète autour du centre, les étoiles et nuages de poussière astrale, qui sont à moitié distance du centre ne mettent que 120 millions d'années pour accomplir leur révolution. Si notre soleil a 4 milliards et demi d'années, comme on le pense, il n'a donc accompli que 19 fois son immense voyage autour du centre galactique, et nous, un peu moins, car notre terre n'existe que depuis environ 3 milliards d'années. Quant à l'espèce humaine, qui n'a pas plus de 500.000 ans d'existence, elle n'a fait qu'une petite partie de cette promenade gigantesque dans l'espace !

Le calcul des vitesses a conduit à celui de la force centrifuge et de la gravitation, par conséquent au calcul des masses. Et le résultat de ces supputations énormes est que la masse totale de notre galaxie est 70 milliards de fois plus forte que celle du système solaire entier, et que sur ce total, 94 % sont constitués par des étoiles et 6 % par le gaz interstellaire. Il reste pourtant que ce gaz a une masse suffisante pour donner encore naissance à plus de 4 milliards d'étoiles équivalentes à notre système solaire !

V

Collisions de galaxies

M. Rudolph Minkowski nous entretient, lui, des « collisions de galaxies ». C'est une nouvelle méthode de prospection stellaire qui a permis de constater ce fait étrange, à savoir la *radio télescopie*. Nous avons déjà signalé cette découverte qui fut faite par un ingénieur-radio, nommé Karl G. Jansky, il y a 25 ans. Mais c'est surtout depuis 10 ans que la méthode a abouti à des résultats extraordinaires. Elle consiste en ceci : des émissions d'ondes radiologiques nous arrivent constamment de l'espace. On a donc construit des appareils récepteurs pour les recueillir, les étudier, les analyser, en extraire toutes les données possibles. C'est ce que nous explique, un peu plus loin Martin Ryle, dans un article intitulé *Galaxies-Radio*. En unissant les deux articles de Ryle et de Minkowski, nous arrivons aux résultats suivants, qui sont désormais acquis.

Ce ne sont pas les étoiles elles-mêmes qui nous donnent les émissions les plus fortes. Les deux plus puissantes émissions nous viennent, en effet, de deux points où il n'y a pas d'étoiles. L'un de ces points se trouve dans la constellation du Cygne, qui se trouve à environ 270 millions d'années-lumière de nous. Pour qu'à cette distance, de telles émissions soient plus fortes que celles qui nous viennent de points beaucoup plus proches, il faut qu'il se passe là des choses extraordinaires. De fait, l'application du télescope de 200 pouces a révélé une tache irrégulière, qui ressemble à une collision de galaxies. Jusque-là, dans les télescopes plus petits on n'avait vu en ce lieu qu'une seule galaxie. Mais le puissant télescope, alerté par la radio-astronomie, constata qu'il y avait deux galaxies l'une dans l'autre, avec des noyaux tordus par le choc entre elles !

On imagine ce que peut être une collision de cette grandeur, à une vitesse de centaines de milliers de km à la seconde ! On suppose que les gaz y sont élevés à des températures de un à 100 millions de degrés ! On a réussi à confirmer ce fait par l'analyse spectrale de la lumière venant de cette constellation. Mais il semble bien qu'une collision aussi violente soit extrêmement rare. Si on prend comme moyenne des grandeurs de galaxies un diamètre de 30.000 années-lumière — la nôtre ayant 80.000 — on dira qu'il y a collision toutes les fois que la distance entre deux galaxies tombe au-dessous de ce chiffre. En principe, les galaxies sont distantes les unes des autres de 3 millions d'années-lumière. Dans une étendue analysable de 250 millions d'années - lumière, qu'on estime contenir 2 milliards de galaxies, on pense qu'il y a actuellement 10 collisions de galaxies. Mais ce ne sont là que des calculs basés sur des moyennes. Nous savons par exemple que le groupe de galaxies de la « Chevelure de Bérénice » compte au moins 500 galaxies dans un espace estimé à 2 millions 600.000 années-lumière seulement.

Et il en est de même dans la constellation du Cygne, dont il a été parlé plus haut. C'est dans ces constellations que les collisions de galaxies sont plus fréquentes qu'ailleurs. On a constaté que des galaxies spirales manquaient de « bras », bien qu'elles eussent la forme de disque. Et l'on a conjecturé qu'elles avaient perdu leurs bras, par suite de collisions entre elles. Et c'est sans doute à des collisions qu'il faut attribuer la perte de matière interstellaire que l'on a pu constater aussi dans certaines galaxies.

On croit que les radio-émissions venant des galaxies ne peuvent guère avoir d'autres causes que des collisions de ce genre, quand elles sont très fortes. On a calculé que nos appareils récepteurs d'émissions-radio venant du firmament pourraient percevoir des émissions 3.000 fois moins fortes que celles qui nous viennent de la constellation du Cygne, qui est, on l'a vu, à 270 millions d'années-lumière de nous. Cela veut dire que nos appareils peuvent percevoir des bruits situés bien plus loin que les plus lointaines galaxies observées par le télescope géant.

Mais l'une des conclusions les plus extraordinaires des constatations faites à l'aide de la radio-astronomie, est que la carte du ciel obtenue par elle ne ressemble en rien à la carte du ciel obte-

nue par la photographie. Ce ne sont donc pas les centres *lumineux* qui émettent le plus d'ondes de radiation. Il doit y avoir, dans le ciel, des poussières, des gaz, émettant, par suite de collisions mutuelles, ou de combinaisons réciproques, ou pour toute autre raison, des ondes de radio, bien qu'ils n'émettent *aucun rayon lumineux* ou du moins assez lumineux pour être perçu par nous.

Il y a donc dans la radio-astronomie un nouvel instrument ajoutant ses observations à celles de la spectroscopie et de la photographie télescopique.

VI

Hypothèses cosmologiques

En tout ce qui précède, nous nous trouvions dans le domaine des faits observés. Les interprétations données à ces faits étaient aussi, pour la plupart, si proches des faits eux-mêmes qu'on pouvait les considérer comme démontrées scientifiquement. Mais les astronomes ne peuvent éviter de se poser des questions plus vastes et de construire des hypothèses concernant l'ensemble de l'univers, tel qu'on le connaît maintenant, et spécialement destinées à dire son origine et son évolution générale.

Deux classes d'hypothèses sont en présence : celle de *l'univers en expansion* et celle de la *création continue* ou de *l'univers stable*.

Sous le titre l'*Univers évolutionnaire*, Georges Gamow expose la première de ces hypothèses. Il commence par rappeler les différentes géométries inventées par les mathématiciens : euclidienne et non-euclidiennes. Il fait voir qu'on peut concevoir l'univers comme affectant une courbure sphérique, c'est-à-dire finie, ou une courbure en « selle de cheval », c'est-à-dire ouverte sur l'indéfini. Dans le premier cas, en vertu des principes établis par Einstein, la lumière s'infléchit constamment selon la courbure de l'univers, et rien n'en est perdu dans l'espace extra-galactique. C'est l'hypothèse d'un univers immense certes, mais cependant fini et limité. C'est sur cette hypothèse que sont construites les grandes représentations de l'univers, pour le calcul des distances des galaxies et leurs relations réciproques. Partant de l'idée d'un univers fini, et que la vitesse des galaxies est toujours la même, on est arrivé à la conviction que l'évolution actuelle de notre monde a commencé il y a cinq milliards et demi d'années. — Quelques-uns toutefois avancent le chiffre de six milliards et demi pour l'univers entier et de 4 et demi pour notre système solaire.

Cette évolution, d'après le chanoine Lemaître, de Louvain, aurait été la suivante : au point de départ, toute la matière condensée en un « atome primitif », — ensuite : explosion de cet atome, — tous les éléments catapultés dans toutes les directions et se groupant par la force gravitationnelle en « protogalaxies » pour aboutir à nos galaxies actuelles, et, au sein des galaxies, aux étoiles, parmi lesquelles notre soleil, avec son cortège de planètes, dont notre terre est sans doute la plus remarquable, en raison de la population d'êtres pensants qu'elle abrite.

Mais cette hypothèse de *l'univers en expansion* se complique pour d'autres astronomes, et en particulier pour Allan R. Sandage, d'une seconde hypothèse très curieuse, qui est celle de *l'univers en rétractation*. Tout se passerait, selon Sandage, comme si l'explosion initiale, qui a projeté dans tous les sens les morceaux, avait comme contre-partie un *freinage* de la récession des galaxies, par la force de gravitation de toute la matière restée en arrière. C'est comme si une balle était jetée en l'air, mais en restant attachée à un élastique. L'élastique la freine dans sa course et finit par la ramener à son point de départ ! Il en serait de même de l'expansion de l'univers. On croit avoir constaté par le calcul que les galaxies les plus éloignées, qui fuient à une vitesse de 60.800 kilomètres à la seconde, à en juger par l'examen microscopique des « raies rouges » de leur spectre lumineux, devraient, eu égard à leur distance, avoir une vitesse de 100.000 km-seconde. Elles sont donc puissamment freinées. Ce freinage vient de la gravitation ou attraction de toute la matière que ces galaxies ont, pour ainsi dire, dans le dos.

« Si l'expansion de l'univers, écrit Sandage, est en voie de ralentissement au taux que suggèrent nos données actuelles, l'expansion s'arrêtera donc un jour et la contraction commencera. »

Et il ajoute cette phrase étonnante que je livre aux méditations de mes lecteurs :

« Si l'univers retourne à son état de superdensité et explose de nouveau, dans le nouveau cycle d'oscillation, c'est-à-dire dans quelque 15 milliards d'années, nous pouvons tous nous retrouver en train de faire la même chose que maintenant. »

Sandage veut donc ressusciter la vieille idée stoïcienne, suivant laquelle « l'histoire de l'univers est faite de périodes successives d'expansion et de contraction »[1]. On en reviendrait à ce « retour éternel » que d'anciens penseurs ont formulé. Mais Sandage pousse la chose jusqu'à l'absurde — par plaisanterie, je suppose, — en disant que, tous les 15 milliards d'années, tout recommence, sans changement. J'aurais donc déjà écrit ceci, il y a 15 milliards d'années, et autant de fois que ce cycle a dû se reproduire dans l'éternité ! Et mes lecteurs ne feront que relire ce qu'ils ont déjà lu, il y a 15 milliards d'années. En somme un monde comme celui de Sandage pourrait se définir : un *radotage éternel*, réparti sur un cycle de 15 milliards d'années.

On pourrait admettre plus rationnellement que, tous les 15 milliards d'années, Dieu fait prendre un nouveau départ à l'univers, et qu'il veut réaliser, ainsi, successivement, tous les univers possibles, c'est-à-dire tous les univers réalisables avec la même matière !

En face de cette hypothèse cosmologique de *l'univers en expansion-rétraction*, nous ne ferons que signaler sommairement celle de *l'univers stable* de Fred Hoyle, de l'université de Cambridge. Il la résume lui-même dans les lignes suivantes :

« La théorie de l'univers en stabilité — *steadystate universe* — conduit à bien des conclusions effarantes : que l'univers n'a pas eu de commencement et n'aura point de fin, que l'espace et le temps sont infinis, que la matière est constamment créée dans l'espace... La

[1] Voir M. Nédoncelle, *Existe-t-il une Philosophie chrétienne ?* dans la collection « Je sais — je crois », Fayard, 1956 p. 17.

théorie en question soutient que les grandes lignes de l'univers ne changent pas avec le temps. Seuls les galaxies et les amas de galaxies changent... L'expansion de l'univers est l'un des traits de base de cette théorie. Mais la question se pose : si les galaxies ne cessent de se fuir les unes les autres, pourquoi l'espace ne devient-il pas de plus en plus vide ? La réponse est que de nouvelles galaxies et amas de galaxies se forment constamment, pour compenser l'effet incessant de l'expansion. C'est ainsi qu'une situation stable est obtenue. »

L'univers stable ne veut donc pas dire *immobile.* Il s'agit d'une stabilité de l'ensemble de l'univers perceptible pour nous.

L'argument principal de Fred Hoyle semble être le suivant : l'hydrogène que nous constatons dans l'univers ne peut pas être infiniment vieux, sans quoi il aurait eu le temps de se convertir dans les éléments plus lourds. Il a donc été créé dans un temps fini. Les deux théories cosmologiques sont d'accord sur ce point. Mais la théorie de l'univers en expansion affirme que l'hydrogène a été créé, il y a 5 milliards d'années par une explosion, tandis que notre théorie avance que l'hydrogène est créé constamment depuis toujours et qu'il ne cessera jamais d'être créé de même. Fred Hoyle aurait même calculé que la création des atomes d'hydrogène se fait à raison de deux atomes par myriamètre cube et par seconde.

Il y aura, semble-t-il, deux moyens de vérifier si cette hypothèse est juste ou fausse, du point de vue scientifique : à savoir si les galaxies les plus lointaines sont plus vieilles que les plus proches, et si leur vitesse de fuite est réellement freinée, comme il a été dit plus haut. Si l'on arrive à démontrer qu'elles sont freinées, il est clair que la première hypothèse sera confirmée : celle de *l'univers en expansion-rétraction.* Si l'on pouvait prouver, au contraire, qu'il se forme sans cesse, à portée de nos télescopes, des galaxies nouvelles, pour remplacer celles qui ont fui, l'hypothèse de Fred Hoyle pourrait peut-être rencontrer un accueil favorable. Pour l'instant, à en juger par les articles dont nous avons analysé le contenu, il semble bien que les préférences des savants vont à la première hypothèse. La seconde nous semble, quant à nous, bien difficile à admettre du point de vue métaphysique. Comment peut-on, en effet, admettre un univers infini *a parte ante,* c'est-à-dire se déroulant de toute éternité, et fini *a parte post,* c'est-à-dire non encore parvenu à son achèvement.

Quoi qu'il en soit, nous tirerons deux conclusions de cette série d'études : la première c'est qu'il est plus vrai que jamais de dire que « les cieux racontent la gloire de Dieu et que le firmament présente les œuvres de ses mains », — et la seconde, c'est qu'il y a encore bien des inconnues dans notre science des astres.. Les savants se posent des questions, procèdent à des calculs, mesurent les espaces, pèsent les masses astrales, mais ils ne sont pas sûrs de leurs résultats, car la radio-astronomie semble révéler que les espaces inter-galactiques contiennent de la matière qu'on n'a pas pu faire entrer en ligne de compte. Il reste beaucoup à découvrir, beaucoup à préciser et à vérifier dans les affirmations des spécialistes.

Enfin, il y a lieu de penser que le monde astronomique matériel n'est que l'ombre et le symbole du monde spirituel, formé des esprits libres, intelligents, aimants ou révoltés : le monde mystérieux et grandiose des anges, des saints, des démons aussi, autour de Dieu en trois personnes !

VII
Le zéro absolu

« Quand notre esprit tente de se représenter l'Univers, ce ne sont pas seulement ses dimensions colossales qui lui donnent le vertige, mais aussi les conditions effrayantes qui règnent à l'intérieur des astres ou dans le vide interstellaire. Ces pressions énormes qui rendent la matière cent fois plus dense que le plus dense des métaux, ces températures de plusieurs millions de degrés ne seront sans doute jamais égalées par les laboratoires terrestres. »

Ces lignes se trouvent au début d'un article de *Science et Vie* d'octobre 1956, intitulé « *Le prodigieux domaine du Zéro absolu* », par Henri Farjaud.

Et cet article nous assure que nos savants ont « battu la nature », en produisant des froids beaucoup plus intenses que ceux que l'on peut trouver dans l'Univers. On est parvenu, en effet, à trois millièmes de degrés du *zéro absolu,* qui est évalué par lord Kelvin à — 273° 15, centigrades.

Le zéro absolu fut découvert par Gay-Lussac, il y a cent ans. A partir de 1830, Faraday s'était attaché à liquéfier les gaz, en les soumettant à des températures suffisamment basses, pour les faire passer de l'état gazeux à l'état liquide, et si possible ensuite à l'état solide. Ses expériences furent continuées. Six gaz cependant étaient restés réfractaires à Faraday, bien qu'il les soumît à des compressions de plus de 3.000 atmosphères. Après lui, on essaya de nouvelles méthodes et on réussit à liquéfier tous les gaz à l'exception de l'hélium qui bout à 4° 2, au-dessus du zéro absolu seulement. Puis l'hélium lui-même fut dompté. Et c'est de l'hélium liquide que l'on a passé à la température de 0,003 au-dessus du zéro absolu.

Mais il ne faut pas croire que ces recherches soient restées théoriques. A mesure que la technique du froid devenait plus maîtresse de ses procédés, l'industrie du froid s'en emparait. L'air liquide est maintenant transporté par camion-citerne. Sa distillation permet de préparer l'oxygène, l'azote, les gaz rares. L'oxygène, à son tour, sert au chargement des fusées V 2, lancées dans les déserts américains. Déjà des fusées de plus petit calibre ont été chargées à l'hydrogène liquide, ce qui doit permettre des vitesses d'éjection très élevées.

Entre la température de la glace fondante, que nous appelons le zéro centrigrade, et — 150°, la firme connue Dupont de Nemours, en Amérique, a fabriqué toute une série de liquides réfrigérants appelés *fréons* qui permettent des quantités de réactions chimiques impossibles sans eux : la synthèse du caoutchouc, celle des matières plastiques, utilisent les *fréons.*

On sait maintenant que la chaleur est le résultat de l'agitation des éléments de l'atome. Le froid est donc la suppression de cette agitation thermique. Le froid donne à la matière une structure de plus en plus ordonnée et fait apparaître en elle des propriétés parfois inattendues. Au voisinage du zéro absolu elles sont paradoxales. Les corps

les plus usuels deviennent fragiles. L'acier casse au moindre choc. L'oxygène solide s'aimante dans un champ magnétique. Les corps acquièrent une superconductivité électrique. Certains corps, comme le plomb, l'étain et certains alliages, perdent toute résistance mesurable. Ils sont devenus superconducteurs. Et cette superconductivité encore mal expliquée est susceptible d'applications surprenantes. Les supraconducteurs permettront peut-être un jour la réalisation de puissants électro-aimants dont les enroulements ne dissiperont aucune énergie. Déjà un laboratoire américain se sert d'azote liquide pour refroidir les conducteurs d'un électroaimant.

Autre constatation effarante : au-dessous de 2° 19 à partir du zéro absolu, ce qu'on écrit : 2° 19 K (du nom de lord Kelvin), l'hélium liquide devient un tout autre liquide. On l'a appelé l'hélium II. Si on le verse dans un vase, il se met à monter le long des parois et se répand à l'extérieur. Si l'on trempe au contraire un vase vide dans l'hélium II, celui-ci effectue le trajet inverse et remplit le vase jusqu'au niveau du liquide dans lequel on l'a plongé. L'hélium II n'a aucune viscosité. Il passe par les fentes les plus étroites. En résumé l'hélium II a des propriétés si surprenantes qu'on a pu parler, à son sujet, d'un quatrième état de la matière.

Parmi les observations les plus inattendues qui ont été faites sur l'action du froid, il faut signaler les suivantes : des bactéries, des algues plongées dans l'hélium liquide ont pu ensuite être ramenées à la vie. Il y avait donc eu blocage de la vie, mais non arrêt définitif. On a essayé ensuite l'action du froid sur les animaux supérieurs et certains de ceux-ci ont résisté à la température de l'air liquide. Plus fort encore, un chien congelé à — 92 °, a été ramené à la vie,, par le savant suisse Pictet, à — 160°. Des dindes et des lapins ont supporté — 100°. On en a conclu deux choses : 1° il y a pour les êtres vivants un passage dangereux, qui est voisin du point de congélation de l'eau, parce qu'il se forme alors des cristaux de glace dans les tissus. Mais *une fois franchi ce passage*, les animaux résistent bien. — 2° On peut concevoir la possibilité de mettre des animaux, des hommes, des fragments de tissus, dans un état de vie arrêtée, d'où on pourrait les tirer au bout de 100 ans ! Quelqu'un qui aurait envie de savoir ce qui se passera dans 100 ans, pourrait essayer de se faire congeler, en prenant les mesures nécessaires pour se faire décongeler dans un siècle ! C'est la réalisation du mythe de la « Belle au Bois-Dormant ».

En terminant cet exposé sommaire, notons que la nature n'atteint pas aussi bas en direction du zéro absolu que nos laboratoires. Dans les froids les plus intenses qui règnent dans l'espace interstellaire, la température reste toujours supérieure de plusieurs degrés au zéro absolu. Une bonne preuve en est que l'hydrogène et l'hélium subsistent à l'état gazeux dans ces espaces et ne sont pas réduits par le froid à l'état liquide. Il reste que les espaces interstellaires présentent des écarts énormes entre les températures très basses et les très hautes. C'est cette gamme étendue des températures qui explique les réactions et combinaisons qui se réalisent sans arrêt dans les galaxies.

VIII
La civilisation de l'Indus

Dans la revue *Science et Avenir* de septembre 1956, on nous a apporté de curieuses révélations sur les fouilles récentes opérées sur les bords de l'Indus. L'article, signé P. Rambach, a pour titre « *La plus ancienne civilisation du monde, celle de l'Indus* » ?

Remontons à 100 ans en arrière. En 1856, deux frères, deux Anglais, John et William Brunton, furent appelés à construire le chemin de fer de Karachi à Lahore. Le plus gros problème à résoudre pour l'un comme pour l'autre fut celui des matériaux nécessaires pour les ballasts. Il se trouvait, dans le désert du Sind, une colline poussiéreuse, contenant des débris de briques cuites. Evidemment, il s'agissait d'une très ancienne cité. On s'en servit comme de carrière. Aujourd'hui le train roule, sur des centaines de km, grâce à de solides ballasts, constitués par des briques dont on sait maintenant qu'elles furent cuites 2500 ans avant notre ère. Autour du site d'Harappa, sur le Ravi, affluent de l'Indus, au sud-ouest de Lahore, on trouva quantité d'objets antiques. Le général anglais Cunningham racheta un grand nombre de ces objets. On n'en comprit l'importance que 70 ans plus tard. En effet, en 1920, des fouilles méthodiques furent effectuées à Harappa, puis deux ans plus tard en plein désert, au site de Mohenjo-Daro, à 700 km plus au sud-ouest. Les fouilles se prolongèrent jusqu'à 1934. Il fut établi que les deux villes d'Harappa et de Mohenjo-Daro avaient été d'importantes capitales, à partir de 2500 av. J.-C. et que leur prospérité avait duré, sans changement notable, durant 1000 ans, pour disparaître subitement, très probablement à la suite d'invasions destructrices. On penche à croire que ces invasions furent celles des *Aryens* ou Indo-Européens, vers 1500 av. J.-C.

Ce qui est certain, c'est que les deux villes détruites avaient connu un développement étonnant de civilisation. Les maisons y étaient construites sur un plan immuable et très visible. Dans les maisons, on a constaté la présence de salles de bains et de vide-ordures. Par contre, on n'a pas découvert de temple proprement dit. Cela ne veut pas dire que ces capitales aient ignoré la religion. Au contraire, on a trouvé des quantités de statuettes de divinités, mais suggérant, par leur exiguité même, un culte privé plutôt que public.

C'est dans le domaine religieux que l'on constate les caractères hindous les plus marquants, dès cette époque, donc avant les invasions aryennes.

« Une figurine de femme, écrit l'auteur, du flanc de laquelle sortent des feuillages, suscite l'idée d'un culte à la Déesse-Mère, conservatrice de la terre ; le dieu-mâle a été retrouvé sur un sceau : il a trois visages surmontés de cornes, se tient dans la position du yogi — jambes pliées, talon contre talon — il est entouré du tigre, de l'éléphant, du rhinocéros et du buffle, deux daims sont accroupis au pied de son trône. Comment ne pas voir en lui le prototype de Shiva, dieu des animaux et prince des yogis ? »

Le culte phallique est attesté aussi par de nombreuses représentations, et celui des arbres également, notamment sur un relief figurant un personnage dans un arbre pipal, qui est encore vénéré

de nos jours. Sur de très nombreux sceaux sont gravées des vaches devant des autels ou « mangeoires rituelles », ce qui semble prouver que le culte des vaches, si étrangement calamiteux de nos jours, pour les Hindoux toujours affamés mais n'ayant pas le droit de toucher aux vaches, était déjà pratiqué il y a près de 5000 ans ! Dans aucune autre civilisation l'on n'a retrouvé les symboles d'une religion de ce genre. Mais il semble bien établi que les éléments de cette religion remontaient avant l'arrivée des Aryens. On a pu établir toute une liste de similitudes entre les signes de la civilisation d'Harappa et les traits caractéristiques de l'Inde historique : modèles de lits en argile, des mortiers et pilons, amour des ornements de nez compliqués, outillage des potiers, peignes d'ivoire, représentations d'art animalier, etc. On a trouvé de nombreux signes d'écriture, mais pas de textes longs, uniquement ou des inscriptions ou des comptes, nulle littérature. Au surplus, il a été impossible jusqu'ici de déchiffrer ce genre d'écriture qui ne ressemble à aucune autre, à plus forte raison d'en connaître le sens. Ce serait cependant la plus ancienne et aussi la plus énigmatique des écritures parvenues jusqu'à nous.

En 1953, les Indiens ont entrepris des fouilles à Rupar, qui se trouve au sud-est de Lahore, très à l'est d'Harappa. Elles ont permis de découvrir les restes d'une ancienne civilisation, mais sans apporter d'élément nouveau pour expliquer la brusque disparition de la civilisation de l'Indus, décrite ci-dessus. On penche à croire maintenant que c'est de l'Indus que la civilisation passa, par voie commerciale, chez les Sumériens, dans le fameux delta du Tigre et de l'Euphrate. Le plus ancien village découvert non loin du site d'Our — la patrie d'Abraham — est celui d'*El Obeid* et il est très primitif. Or, il remonte à une époque où la civilisation était prospère et presque à son apogée sur l'Indus.

Tout cela a jeté un certain trouble dans les conceptions des archéologues. A la fin du XIXe siècle, régnait chez nous le mythe du *progrès continu et rectiligne*. On en concluait que la marche du progrès conduisait nécessairement au bonheur, par le machinisme. Or, toutes les découvertes faites depuis la fin du XIXe siècle ont été à l'encontre de cette thèse naïve et que le communisme professe encore :

« En Egypte, par exemple, écrit notre auteur, il fut établi que les grandes pyramides étaient l'œuvre des pharaons des premières dynasties, et la traduction des textes hiéroglyphiques nous apprit que l'un d'eux avait déjà entrepris des travaux pour désensabler le sphinx de Giseh. Et maintenant, il nous apparaît qu'aux Indes aussi la civilisation est appparue brusquement, il y a 5.000 ans, à son apogée. »

Et la conclusion de l'article est curieuse :

« Certains archéologues en viennent à penser qu'il est vain de vouloir trouver une origine commune aux diverses civilisations connues. Celles-ci ont pu naître à des époques et en des régions fort différentes, atteindre très vite à un haut degré de développement, disparaître et laisser après elles de longues périodes de barbarie. Cent fois peut-être, la domestication des animaux, l'architecture, l'irrigation, l'urbanisme et l'écriture ont été inventés et quatre-ving-dix-neuf fois oubliés. Aujourd'hui le mythe du progrès universel, partout démenti par les faits, est pratiquement abandonné et relégué au rang des philosophies naïves et périmées. »

Ajoutons qu'il semble bien que la préhistoire confirme, ici, les données de l'histoire et atteste que l'art des cavernes n'a pas suivi, lui non plus, une ligne constamment ascendante. « Nous sommes mortelles, nous autres civilisations ». C'est un mot de Valéry à ne pas oublier.

IX

Intolérance hindoue et Tolérance indienne

Nous ne quittons pas l'Inde, en ouvrant les *Etudes* de septembre 1956, et en y lisant sous le titre que nous venons d'inscrire, l'article de M. Quéguiner.

L'auteur prend comme point de départ la superbe assurance du penseur Sri Aurobindo, pour qui « Dieu se réserve toujours un pays élu... A notre époque, ce pays est l'Inde ». Depuis la fin du XIXe siècle, les penseurs hindous tels que Vivekananda ou Radhakrishnan se sont faits les prophètes d'une religion supérieure, qui serait compatible avec toutes les croyances.

« Pour eux, l'hindouisme, dans son essence, est un vaste système d'harmonisation du développement spirituel. La culture indienne, qu'inconsciemment ou non ils identifient sans cesse avec leur religion, serait non seulement une culture humaine particulière, mais, au moins quant à la substance, la culture universelle, adaptée aux besoins de tout être humain, quelles que soient son ciel, son temps et son tempérament individuel. »

Disons tout de suite, en marge de l'article ici analysé, que nous avons contre une telle prétention les objections les plus fortes : l'état lamentable de la société en Inde, les castes, l'existence des parias, le culte absurde de la vache, l'enlisement de la civilisation dans la routine millénaire, la prolifération au sein de l'hindouisme d'une sorte de yogis, qui ne sont que des mendiants, ennemis du travail, vivant à la charge d'une population misérable, et s'élevant à plus de 2 millions de membres actuellement. Et bien d'autres aspects encore, qui nous portent à trouver étrange et abusive la position prise avec affectation par l'Inde dans les relations internationales, comme si l'Inde seule détenait le secret de l'harmonie, de la paix, de la justice, de l'ordre humain !

Mais revenons à l'article des *Etudes*.

L'hindouisme est avant tout un *monisme idéaliste*, selon lequel rien n'existe en dehors du dieu supra-personnel, que nous atteignons uniquement par l'intuition de notre identité avec lui. Toutes les religions ne sont que des voies diverses qui conduisent à ce dieu. Mais aucune n'aboutit entièrement au but final qui est le retour au sein de l'absolu permanent et impersonnel, auquel nous sommes identiques. Il y a beaucoup de religions, comme il y a beaucoup de races, de langues, de cultes divers. L'hindou s'installe confortablement dans le sentiment de sa supériorité. Elle lui apparaît dans cette vision compréhensive de toutes les religions. Il considère comme absurde de changer de religion, puisque celle qu'il professe est adaptée à sa mentalité native, tout comme les usages d'un Esquimau sont adaptés au climat où il vit. L'hindou professe une tolérance que certains de

nos contemporains vantent comme magnifique de largeur et de générosité, et qu'ils opposent à l'exclusivisme du prétendu « universalisme chrétien ».

« Bref, cette tolérance, ou mieux cette hospitalité illimitée, est présentée comme une marque de la vérité et de l'universalisme authentique de la religion hindoue ; elle serait l'expression concrète de cette liberté intégrale qui doit caractériser la vie religieuse de l'homme ; à la limite, ses frontières coïncideraient avec celles de la vie spirituelle du monde. »

Mais justement, de cette tolérance universelle — analogue à celle que le monde antique a connue dans le Panthéon romain — doit être exclue, comme au temps des Romains, la religion chrétienne. Et pourquoi ? Parce qu'elle prétend détenir la vérité religieuse intégrale et nécessaire. Dire avec le Christ : « Celui qui n'est pas pour moi est contre moi ; celui qui ne ramasse pas avec moi, disperse... Celui qui croit sera sauvé, celui qui ne croit pas, est déjà condamné », c'est professer une intolérance incompatible avec le fondement même de la tolérance hindoue. Il y a donc radicale opposition entre le christianisme et l'hindouisme. Mais ce dernier ne peut pas honnêtement se poser en prophète de la tolérance alors qu'il s'oppose à l'une des exigences essentielles du christianisme, qui a reçu de son fondateur l'ordre formel de « prêcher l'Evangile à tous les peuples ». La logique de sa tolérance consisterait à se soumettre à ce qui, dans le christianisme, est un ordre vital.

« Le fait est que l'hindouisme dénie le droit d'être soi-même et le droit de se développer à toute religion qui se proclame la seule vraie, l'unique et qui ne peut qu'être missionnaire de sa nature. »

Ce n'est peut-être pas une marque de possession de la vérité que de croire qu'il n'y a pas de vérité ! Et c'est le cas de l'hindouisme. Aussi quand la vérité se proclame vérité, ce qui implique : 1° qu'elle veut se propager, — et 2° qu'elle n'admet pas d'autre vérité qu'elle, l'hindouisme se rebiffe. Il le fait aussi bien à l'égard de l'Islam qu'à l'égard du christianisme. Et il en résulte que sa tolérance commence par faire exception envers la moitié de l'humanité ou presque.

Par contre, en propageant ses vues sur la tolérance et en invitant le monde à y adhérer, l'hindouisme, à son tour, prétend avoir le monopole de la vérité et, naturellement, il fait campagne pour qu'on y adhère. Il fait ce qu'il reproche au christianisme de faire : du prosélytisme. Est-il rien de plus illogique que tout cela ?

Examinons, en effet, ceux à qui s'applique la tolérance prétendue de l'hindouisme : uniquement à ceux qui adoptent sa position relativiste :

« A l'égard de quiconque se place à l'intérieur de cette position, mais à l'égard de lui seul, toute indulgence est de mise : qu'il milite même pour l'athéisme, il peut se dire hindou, et, s'il ne se dit pas tel, l'hindou moderne le considérera encore comme sien. En d'autres termes, la tolérance de l'hindouisme est inépuisable pour ses adeptes, mais s'arrête à eux. »

Le phénomène à vrai dire n'est pas exceptionnel. Le protestantisme est indulgent à toutes les variétés qui se réclament de son principe, mais il est sévère pour ceux qui le repoussent. Dans l'incrédulité, il en est de même. Toutes les variétés d'incrédulité se respectent entre elles mais leur tolérance très affichée devient intolérance à l'égard de la foi. Le Panthéon romain était ouvert à tous les paganismes, mais il persécutait le christianisme. L'hindouisme marche dans le même sillage. Il approuve toutes les conversions qui amènent à lui et condamne les conversions qui conduisent les siens aux croyances des autres.

Il est vrai qu'ils prétendent parfois exhorter les catholiques à être de meilleurs catholiques et les protestants, de meilleurs protestants. Mais qu'entend-on par là ? On veut que les catholiques et les protestants s'élèvent au sommet qu'il prétend occuper lui-même. Et quel est ce sommet ? Le rejet de tout absolu :

« A cette hauteur, selon lui, il n'y a plus ni vrai, ni faux, ni bien ni mal, ni temple ni dieux, il y a l'Etre que chacun perçoit comme identique à soi, ou si l'on veut, il n'y a que soi perçu comme identique au Tout. »

Et c'est là que les missionnaires hindous visent à mener les chrétiens qui s'abandonnent à leur direction. La pratique du culte chrétien n'est qu'un lieu de passage. Etre tout à fait catholique ou tout à fait protestant, c'est pour un hindou, vider de son contenu la foi chrétienne, pour adopter le type supérieur de méditation que préconise l'hindouisme.

« La technique de la concentration, puis du vide, prend la place de la foi. »

Que si l'on considère maintenant la position de l'Etat indien, on trouve ce qui suit : l'Union indienne est, en principe, neutre en matière religieuse. Il n'y a pas de religion d'Etat. La Constitution en son article 25 déclare :

« Sous réserve de l'ordre, de la moralité et de la santé publics, et des autres dispositions de cette partie, toutes les personnes ont les mêmes droits à la liberté de conscience et le droit de professer, de pratiquer et de propager librement la religion. »

Cet article ne fut admis que par déférence pour un chef libéral comme Nehru ou pour des personnalités chrétiennes respectées, comme le R. P. d'Souza S. J.

Mais depuis le vote de la Constitution, les partis extrémistes nationalistes ou communistes ont repris leur action. Pour les nationalistes, l'hindouisme est la religion ethnique. Il faut, autant que possible, y retenir ou y attirer tous les citoyens faire, rentrer le Pakistan dans l'Inde, unifier la langue, la religion, en absorbant les minorités. Donc, exclure toute conversion au christianisme et faire revenir les convertis du passé à l'hindouisme. D'après les nationalistes hindous, il ne saurait y avoir de place pour les chrétiens dans l'Inde.

A l'autre extrémité, les communistes, comme partout ailleurs, assurent que la religion est l'opium du peuple et que, tout en la subissant, aussi longtemps qu'on ne peut la détruire, il faut la combattre par tous les moyens directs ou indirects.

Au milieu de tout cela, Nehru, lui, est inquiet et mécontent. Il écrivait le 9 août 1953, au Comité Congressiste du Madhya Pradesh :

« Il existe à présent non seulement des activités missionnaires chrétiennes, mais aussi hindoues et musulmanes en diverses régions. Nous avons le mouvement

shuddi qui me paraît très largement politique. C'est cette coloration politique qui n'a rien à voir avec la vraie religion, que je déplore. »

Nehru est lui-même indifférent à toute forme de religion. Un Américain a essayé de dire ce qu'il faut penser de lui, dans *Sélection* de septembre 1956, sous ce titre : « *L'Enigmatique M. Nehru* », avec la signature James Michener. Il arrive aux conclusions suivantes : Nehru est un aristocrate, de naissance brahmane, mais qui a abandonné les pratiques religieuses des brahmanes. Il a été élevé comme un Anglais, a fait ses études à Harrow et à Cambridge. Il a passé des années en prison, ce qui lui donne un faible pour ceux qui, comme lui, ont fait de la prison. C'est un scientifique et qui croit au pouvoir de la science. Il veut à tout prix industrialiser son pays. Il est profondément socialiste et marxiste convaincu, mais ne veut pas du communisme, encore qu'il éprouve le besoin de le ménager, en raison du dangereux voisinage de la Chine communiste. Il est considéré en Inde comme l'homme indispensable, pour conduire le pays à travers un temps semé d'embûches. Les chrétiens le regardent comme leur meilleur protecteur possible actuellement. Et l'article des *Etudes* confirme, sur ce point, le jugement de *Sélection* :

« En fait, écrivent les *Etudes*, c'est cet indifférentisme de Nehru, à l'égard de la religion, conjugué avec son souci de justice envers une réalité qu'il comprend mal, qui est actuellement pour le christianisme en Inde la meilleure garantie de tolérance et son assurance la moins fragile, pour l'exercice de son droit d'évangélisation. »

Il a 66 ans, et *Sélection* assure que de bien des côtés on répète : « *Si Nehru vit !* » C'est en lui que les intouchables, les hommes d'affaires, les modérés de toute nature, les chrétiens enfin mettent leur espoir. Il a souvent des mots cinglants à l'égard de certains de ses collaborateurs, à qui il reproche de rester attachés à une « société de bouse de vache ». Il est conscient du caractère arriéré des institutions de l'Inde, et travaille à les changer. Mais c'est une œuvre de longue haleine. Les sectes hindoues restent très virulentes. De soi, comme on l'a dit plus haut, l'hindouisme ne professe qu'une illusoire tolérance. Il n'admet au bénéfice de cette tolérance que les partisans du pseudo-dogme de l'égalité des religions et de toute revendication de transcendance. Il est donc en fait une religion d'exclusive si bien qu'on peut parler plutôt en toute vérité de « l'intolérance hindoue ». En fait, les Hindous sont les cinq sixièmes de la population. Jusqu'ici, ils n'ont cependant pu abuser de leur écrasante majorité. Pourquoi ? Parce que toute tentative de leur part mettrait le pays à feu et à sang. En effet, à côté des 9 millions de chrétiens, il y a 45 millions de musulmans — sans parler évidemment des voisins pakistanais — plusieurs millions de Siks, des milliers de Parsis très influents. Il n'empêche que des sursauts d'intolérance sont capables de se manifester à tout instant.

« Les forces hostiles de l'hindouisme extrémiste et du matérialisme nécessitent une vigilance et une défense continues, pour la sauvegarde des droits fondamentaux. Plus que dans les textes de lois, la force des catholiques réside dans leur foi, leur cohésion, la sincérité de leur patriotisme, dans le libéralisme de grands chefs politiques de l'Inde, de Nehru en particulier, ainsi que dans le tempérament pacifique et social de son peuple. C'est pourquoi, après avoir souligné l'intolérance hindoue, il n'est que juste, à s'en tenir au bien actuel, de louer la tolérance indienne. »

X

Louise de la Vallière

Elle se nommait Louise de la Baume, et elle était fille du marquis de la Vallière, gouverneur d'Amboise. Sa vie se situe de 1644 à 1710. Sous le titre *Une Vocation célèbre*, un article signé C. V. nous parle d'elle dans la revue *Carmel*, aux numéros d'avril-mai-juin et juillet-août-septembre 1956.

Elle n'avait que 16 ans quand le jeune roi Louis XIV jeta les regards sur elle. On s'en était étonné car peu de personnes, à la Cour, étaient aussi simples et droites. Ne nous attardons pas à ses années de faveur, Au mois de mai 1667, les Français apprirent que M[lle] de la Vallière devenait, par la volonté du roi, duchesse de Vauxjours. Elle avait alors deux enfants, une fille qu'on appela M[lle] de Blois et un fils, qui sera le comte de Vermandois. Mais juste à ce moment, la nouvelle duchesse comprit que le roi se détachait d'elle. Le règne insolent de M[me] de Montespan commençait. La maîtresse délaissée a 23 ans. On lui a enlevé ses enfants, pour les confier aux Colbert et ils l'appellent en public Mademoiselle ! Au début, Louise essaie de se consoler en lisant Platon, les philosophes païens et en recevant des visites. Mais elle se débat douloureusement parmi ses remords et ses regrets. Une maladie la conduisit à toute extrémité. Guérie contre toute attente, elle s'empressa de se confesser avec une grande abondance de larmes mais le confesseur ne jugea pas opportun de l'admettre tout de suite à la Sainte Table. Elle va rester encore sept ans à la Cour, en acceptant d'être réduite au rôle d'une suivante de la Montespan. La seconde duchesse d'Orléans, Elisabeth-Charlotte de Bavière, a livré son secret :

« J'étais curieuse, a-t-elle écrit, de savoir pourquoi M[me] de la Vallière était restée si longtemps comme une suivante chez la Montespan. Dieu, me dit-elle, avait touché son cœur, lui avait donné à connaître son péché ; elle avait aussi pensé qu'il fallait faire pénitence et souffrir ainsi ce qui était le plus douloureux pour elle ; partager le cœur du Roi et se voir méprisée par lui. Dans les trois années après l'amour du Roi, elle avait souffert comme une damnée, et elle avait offert à Dieu ses peines en expiation de ses péchés, car, puisque ses péchés avaient été publics, il fallait aussi que sa pénitence fût publique. On la prenait pour une sotte qui ne remarquait rien, et c'était précisément alors qu'elle avait le plus souffert, jusqu'à ce que Dieu lui eût mis dans le cœur de ne servir que lui. »

Déjà, elle portait le cilice. Mais les souffrances qu'elle infligeait à son corps étaient moins rudes que celles qui tourmentaient son esprit. Elle en vint à se porter au-devant des pires humiliations et elle accepta, en particulier, d'être marraine d'un des enfants du Roi et de M[me] de Montespan. Peu à peu cependant la pensée d'entrer au couvent s'imposait à son âme. En février 1671, elle se ré-

fugia à la Visitation de Chaillot, mais le Roi envoya Colbert pour l'en faire sortir. Elle opta finalement pour le Carmel. Elle avait bien hésité car la prière mentale fut « un rompement de tête » pour elle, jusqu'au jour où les écrits de sainte Thérèse lui apprirent que pour bien prier, « nous n'avons besoin que de notre cœur ».

Elle écrivait alors, dans ses Réflexions intimes :

« Faites donc, ô mon Dieu, qu'au lieu de prendre le sujet de mon oraison dans un livre, où, la plupart du temps, mon esprit, tout occupé et trop attentif sur ses peines, n'entendrait rien, je prenne le sujet de ma prière dans ma pauvreté même et dans tout ce qui m'humilie davantage, puisque je me trouve trop imparfaite pour y avoir d'autre vue que celle de ma propre misère et de l'infinie miséricorde de mon Dieu. »

« Et ceci, observe notre article, rend un son vraiment thérésien. »

Le Carmel de la rue Saint-Jacques à Paris était alors régi par Mère Agnès de Jésus-Maria, née de Bellefonds. C'était une maîtresse femme et qui connaissait la Cour, pour y avoir brillé elle-même, en tout bien tout honneur. Une fois sûre de la vocation de Louise de la Vallière, elle était bien résolue à tout braver pour l'accueillir, en dépit du scandale de sa vie passée, du mécontentement du roi et des commentaires du monde. De fait, en novembre 1673, Louise avait la certitude d'être reçue au Carmel. Mais il lui fallait la permission du roi et l'altière Montespan mettait tout en œuvre pour qu'elle lui fût refusée. Ce fut Bossuet, ami du maréchal de Bellefonds, frère de Mère Agnès, qui accepta de faire des ouvertures au roi et à M^me^ de Montespan elle-même. La démarche fut accueillie par un véritable mépris de la part de cette dernière, et par les railleries sans pitié des courtisans. M^me^ de Sévigné elle-même, qui n'était pas la plus méchante, écrivait avec ironie :

« M^me^ de la Vallière ne parle plus d'aucune retraite; c'est assez de l'avoir dit. Sa femme de chambre s'est jetée à ses pieds pour l'en empêcher : peut-on résister à cela ? »

Enfin, le 2 juin 1674, la duchesse de Vauxjours prenait le saint habit. Elle n'avait pu avoir comme prédicateur ni Bossuet ni Bourdaloue. Le sermon fut fait par Mgr de Fromentières. On était au 3^e^ dimanche après la Pentecôte et l'Evangile du jour était celui de la brebis perdue et retrouvée. Le prédicateur n'eut garde de commenter ce texte. Les premiers temps du séjour au Carmel furent pénibles. M^me^ de Montespan ne cessait de poursuivre Louise de sa méchanceté. Bossuet n'en gardait pas moins le contact avec elle, par visites et par lettres. « Elle persévère, écrivait-il au maréchal de Bellefonds, avec une grâce et une tranquillité admirables. Sa retraite aux Carmélites leur a causé des tempêtes ; il faut qu'il en coûte pour sauver les âmes. »

La prieure du Carmel, riche de courage, résistait à toutes les avanies. Louise avait pris l'habitude de tenir toujours les yeux baissés, comme le recommandait la coutume du Carmel :

— « Cette contrainte n'augmente-t-elle pas vos maux de tête, ma Sœur ? » lui demandait-on.

— « Au contraire, cela me repose : je suis si lasse de voir les choses de la terre que je trouve même du plaisir à ne pas les regarder. »

Le 3 juin 1675, Sœur Louise de la Miséricorde prononçait ses vœux au chapitre. Le lendemain, elle recevait le voile des mains de l'archevêque de Paris, en présence de la Reine, de M^me^ de Longueville et d'une nombreuse assistance. M^me^ de Sévigné, désormais conquise, était là :

« Elle était, écrit-elle, d'une beauté qui surprit tout le monde et fit cette action comme toutes celles de sa vie, d'une manière noble et charmante. »

Cette fois, c'était Bossuet qui parlait. Il n'eut qu'une brève allusion au passé :

« Qu'avons-nous vu, s'écria-t-il, et que voyons-nous ? Quel état et quel état ? Je n'ai pas besoin de parler, les choses parlent assez d'elles-mêmes... Ma Sœur, parmi les choses que j'ai à dire, vous saurez bien démêler ce qui vous est propre. »

Pendant le discours, la professe était assise près de la Reine, dans la tribune intérieure. Il y avait longtemps que l'excellente Reine avait tout pardonné dans son cœur. Il y eut un moment d'émotion intense, quand l'archevêque ayant béni le voile et l'ayant passé à la prieure qui devait en revêtir la professe, celle-ci le donna à la Reine qui accomplit le geste royal de le remettre à Louise. Elle écrivait quelques jours plus tard :

« C'est à l'heure qu'il est que je puis dire avec vérité que je suis à Dieu pour jamais : je suis à lui par des liens si forts que rien ne peut les rompre. Liée par des vœux et encore plus par la grâce qui me les a fait faire, rien ne peut me séparer de la charité de Jésus-Christ ; c'est en lui seul que j'espère, et pour lui seul je veux vivre. Il ne me reste plus rien à souhaiter que de perdre la mémoire de tout ce qui n'est pas lui. Par sa bonté, le cœur est détaché et la volonté ne tend qu'à lui plaire, mais cette importune mémoire, que je voudrais si loin de moi, me distrait à tout moment, et me livre d'éternels combats. Il n'y a plus qu'elle à détruire ; je prie Dieu d'achever son ouvrage... Mais pourquoi vouloir se soustraire au souvenir de ses fautes, n'est-il pas juste d'en faire pénitence ? Repassons-les, nuit et jour, dans notre mémoire : c'est la plus rude pénitence qu'on puisse s'imposer et peut-être la seule qui soit digne de Dieu. En effet, toutes les souffrances, toutes les austérités du corps n'ont rien, ce me semble, qui égale l'humiliation du péché.... Je ne dois penser qu'à souffrir toute ma vie ; mais j'y consens et le désire de toute mon âme, pourvu que je n'offense plus Dieu !... »

De telles citations pourraient être multipliées. Louise de la Miséricorde embrassa avec une générosité inlassable toutes les sévérités de la règle : la solitude, les plus humbles emplois, les maux d'estomac causés par le régime, les maux de tête aggravés par l'emploi des chandelles fumeuses et malodorantes, le coucher sur la dure paillasse carmélitaine. Et parmi tout cela, elle avait la joie de l'âme :

« Quelque sécheresse que j'éprouve, écrit-elle, quelque imparfaite que je sois, je n'ai qu'à songer que je suis dans la maison de Dieu : toute mon espérance se réveille, mon âme s'élève et s'agrandit et je sens venir à moi cette douceur et cette tranquillité dont je vous ai parlé déjà plusieurs fois. Je suis honteuse de tant de grâces quand j'examine comme je prie et comme j'agis. Je vois bien que je ne mérite que des châtiments et cependant je reçois des biens et des biens pour la vie éternelle. Je m'abîme dans ces considérations et je m'y perds. »

Et encore :

« Que de douceur je trouve à l'aimer et à le servir ! Ce n'est pas uniquement pour être heureuse, mais pour être heureuse avec lui... Quand je ne souffre pas, je suis tranquille, et quand je souffre, je suis ravie. Vous savez que je prenais autrefois les choses bien différemment. »

Et voici le témoignage de Mme de Sévigné, qui la vit le 4 janvier 1680 et qui écrivit à sa fille :

« Quel ange m'apparut ! Tous les charmes que nous avons vus autrefois. Je ne la trouvai ni bouffie, ni jaunie ; elle est moins maigre et plus contente ; elle a ses mêmes yeux et ses mêmes regards ; l'austérité, la mauvaise nourriture et le peu de sommeil ne les lui ont ni creusés, ni battus. Elle me parla de vous si bien et si à propos, tout ce qu'elle dit était si bien assorti à sa personne que je ne crois pas qu'il y ait rien de mieux. »

A cette date, et depuis plusieurs années les scandales les plus affreux déshonoraient Paris : procès de la Brinvilliers, drame des poisons, procès de la Voisin. Tout cela retentissait au Carmel où l'on faisait pénitence en réparation de tant d'horreurs.

Sœur Louise de la Miséricorde était l'une des plus avides de mortifications réparatrices. Elle sollicitait sans cesse des austérités de surcroît. Un jour que la prieure les lui avait refusées, elle dit : « Ma Mère, vous m'épargnez beaucoup, mais Dieu y pourvoira ! » Bien des indices permettent de croire qu'elle s'est offerte en victime pour le salut du roi, que toutefois elle ne revit plus. Le 18 novembre 1683, son jeune fils, le comte de Vermandois meurt d'une fièvre pernicieuse, alors qu'il était à l'armée. Il avait 17 ans. La prieure annonça cette mort à la Sœur Louise, qui devina tout au premier mot et fondit en larmes. Elle eut cependant le courage de répondre à Bossuet, qui était venu la consoler, et tout en sanglotant :

« C'est trop pleurer la mort d'un fils dont je n'ai pas encore assez pleuré la naissance. »

Accourue au parloir, Mme de Sévigné put témoigner :

« Mme de la Vallière pleure son fils comme une mère et comme une épouse de Jésus-Christ. »

Quand Mme de Montespan fut disgrâciée, ce fut auprès de la Mère Louise de la Miséricorde qu'elle vint, non plus pour la braver comme autrefois, mais pour apprendre d'elle les secrets du repentir et de la paix.

Vers la fin de sa vie, elle ne reçut plus de visites. Tout avait changé à la Cour. Mère Louise put se plonger tout à son aise dans la prière, le silence, la mortification.

« Je l'ai vue pendant les dernières années de sa vie, écrit Mme de Caylus, et je l'ai entendue, avec un son de voix qui allait au cœur, dire des choses admirables de son état et du bonheur dont elle jouissait malgré l'austérité de sa pénitence. »

Sa ferveur ne se démentit pas un instant. « Jusqu'où Sœur Louise s'est-elle avancée à l'intérieur du Château de l'Ame ? Dieu le sait, mais cette habituelle sérénité, cette aisance dans la vertu ne sont-elles pas l'indice d'une oraison élevée ? »

Cette vie se termina le 5 juin 1710, vers midi. En allant au chœur, à 3 h. du matin, comme de coutume, elle était tombée évanouie dans le cloître. L'une de ses dernières paroles fut : « Expirer au milieu des plus vives douleurs, voilà ce qui convient à une pécheresse. » Sa fille, alors princesse de Conti, vint la voir, mais elle ne parlait plus que difficilement. On entendit encore dans un souffle les paroles du Ps. 22 : « *Virga tua et baculus tuus ipsa me consolata sunt.* » C'était toujours la pensée du Bon Pasteur et de la brebis retrouvée. Il y avait 35 ans, presque jour pour jour, qu'elle avait prononcé ses vœux. Cette mort admirable fit grande impression à Versailles et le roi, qui ne communiait qu'aux fêtes, s'approcha le lendemain de la Sainte Table.

On peut ranger Louise de la Miséricorde au nombre des grandes pénitentes qui ont illustré l'histoire de l'Eglise.

X

La Réconciliation des deux Rome

M. Maxime Mourin a entrepris de raconter comment se firent les « *Accords du Latran* » et il a donné à son étude, parue dans le *Miroir de l'Histoire*, de septembre et d'octobre 1956, le titre : *La Réconciliation des deux Rome*.

Les papes s'étaient enfermés volontairement au Vatican, sans accepter la *Loi des Garanties* votée par l'Etat italien, et sans vouloir profiter de ses avantages. Ils avaient établi le *Non expedit* qui écartait les catholiques de toute participation à la vie politique italienne. L'Etat italien avait, sans trop de trouble, accepté cette situation. Et il escomptait que, peu à peu, la privation de tout pouvoir temporel diminuerait le prestige de la papauté. Sur ce point l'événement lui avait donné tort. Des papes prestigieux comme Léon XIII et Pie X avaient maintenu intacte ou même agrandi la majesté pontificale. Les hommes d'Etat italiens, surtout au lendemain de la guerre de 1914, allaient éprouver le besoin de capter une part de ce rayonnement du Saint-Siège au profit de l'Italie. D'autre part, on faisait, au Vatican, un raisonnement inverse : on constatait que le *Non expedit* n'avait pas été très rigoureusement appliqué, qu'il n'avait conduit à rien, qu'il était même dangereux au moment où le communisme faisait son apparition dans la carte politique, en empêchant les éléments catholiques de jouer leur rôle dans la vie de la nation italienne. De part et d'autre donc, on avait des raisons graves de se rapprocher et de causer, afin de trouver un *modus vivendi* stable et constructif.

Là-dessus la visite au pape du Président Wilson vint souligner l'importance mondiale de la papauté. Le développement des relations diplomatiques avec le Saint-Siège, de la part de nombreuses autres nations, était un indice dans le même sens. Justement, l'Italie ne se sent pas alors traitée comme elle le désirait, dans les négociations de paix. On lui refuse Fiume et la Dalmatie. Elle a peur que la question romaine ne soit évoquée par-dessus sa tête.

Dans la seconde moitié de mai 1919, alors que toutes ces questions s'agitent, Mgr Kelly, évêque de Chicago vient en France pour y travailler à la paix religieuse au Mexique. Il rencontre le cardinal Mercier, qui l'entretient de la question ro-

maine. Il est chargé par lui de sonder le président Wilson. Mgr Kelly, à Paris, le 17 mai, rapporte au colonel House, conseiller intime de Wilson, les propos du cardinal Mercier. House dit franchement qu'il ignore tout de la « question romaine ». Sortant de là, Mgr Kelly rencontre le marquis Brambilla, chef de la délégation italienne à Versailles, qui lui dit ses craintes de voir l'Italie frustrée par les Alliés des fruits de la victoire. Mgr Kelly, à son tour, le met au courant des conversations qu'il a eues avec le cardinal Mercier, puis avec le colonel House. Brambilla lui ménage une entrevue avec le ministre Orlando, qui justement est très préoccupé à la fois des pourparlers de paix défavorables à l'Italie et de la question romaine. A aucun prix, il ne voudrait que cette question fût réglée en dehors de l'Italie. Il voudrait, au contraire, faire profiter son pays du prestige du Saint-Siège. Orlando met au courant Mgr Kelly de l'état de la question romaine. Il est, en effet, en possession d'un document écrit du cardinal Gasparri, résumant la position du Saint-Siège, en ces termes :

« Le Saint-Siège doit avoir une situation normale, qui lui donne une indépendance non seulement réelle, mais manifeste aux yeux de toutes les nations, pour l'accomplissement de sa mission dans le monde. »

Sans retard, Mgr Kelly part pour Rome, où il arrive le 22 mai 1919. Il voit le cardinal Gasparri, qui en discute avec Mgr Cerretti. Ensemble, Gasparri et Cerretti traitent de la question avec le pape Benoît XV. Deux jours plus tard, Mgr Kelly, accompagné de Mgr Cerretti, revient à Paris. Orlando, informé de la présence de ce dernier, prend peur. Il charge un haut fonctionnaire de prendre contact avec le Vatican, non sans beaucoup de prudence, pour faire comprendre qu'à aucun prix l'Italie ne voudrait que la question romaine fût réglée en dehors d'elle. Dans le plus grand secret, Cerretti rencontre Orlando, le 1er juin, à l'Hôtel Ritz. Cerretti présente un projet. Alors que l'Italie, jusque-là, s'en tenait à la *Loi des Garanties*, le Saint-Siège exigeait la Constitution d'un Etat indépendant, si petit qu'il fût, car seule cette constitution pouvait devenir le signe d'une totale indépendance du pape. Orlando concède qu'il faut un Etat pontifical, mais que ses dimensions soient restreintes. « Ce qui importe, dit-il, pour un Etat, ce n'est pas sa dimension, mais le fait d'être vraiment un Etat. » La discussion se déroule dans la plus grande compréhension, mais de part et d'autre on promet le secret le plus absolu, pour l'instant. Il faut préparer l'opinion, il faut discuter de la chose avec le roi, avec le conseil des ministres. Il faut que l'Italie ne sorte pas amoindrie des discussions du traité de Versailles.

Mais les choses se gâtent au contraire, à Versailles, pour l'Italie. Wilson lui refuse absolument Fiume et la Dalmatie. Orlando rentre à Rome, aigri, provoque un débat parlementaire et se fait mettre en minorité, le 15 juin. Nitti, qui lui succède, laisse tomber la question romaine. Après lui, le vieux Giolitti, puis Bonomi et Facta manquent ou de la bonne volonté ou de l'autorité nécessaires pour la résoudre. Il n'en reste pas moins qu'on ne saurait attribuer à Mussolini d'avoir, le premier, envisagé un accord avec le Saint-Siège. On fut avant lui, à deux doigts d'aboutir. L'initiative, en tout cas, appartenait en la matière à des hommes tels que le cardinal Mercier, Mgr Kelly, le cardinal Gasparri et Mgr Cerretti.

Malgré la chute d'Orlando, les contacts ne furent pas rompus. Pour les élections de novembre 1919, Benoît XV avait supprimé le *Non expedit* et, par l'Encyclique *Pacem Dei*, assoupli les règles de la réception des princes catholiques au Vatican. Cependant Giolitti, buté, a déclaré qu'il ne cèderait pas au Saint-Siège même « la surface d'un timbre-poste » ! Son secrétaire d'Etat, le comte Sforza, se plaint lui-même de sa « sénilité ».

Le 30 octobre 1922, tout change. Mussolini opère la « marche sur Rome ». Il a réussi et prend le pouvoir. Il a déclaré nettement : « Le catholicisme doit être un des éléments constitutifs du nouveau régime. » Il a sur ce point, comme sur beaucoup d'autres, renversé la vapeur, pris conscience de l'importance du Saint-Siège, répudié son vieil anticléricalisme. En février 1922, il avait déjà dit à ses amis Ciano et Acerto, à propos de l'émotion suscitée par l'élection de Pie XI :

« C'est incroyable que les gouvernements libéraux (italiens) n'aient pas compris que l'universalité de la papauté, héritière de l'universalité de l'empire romain, représente la plus grande gloire de la tradition italienne. »

Rencontrant peu après le cardinal Gasparri, il lui parle le premier de la question romaine, se dit prêt, pour la régler à changer la Chambre, à changer la loi électorale même, s'il devient le maître. Léon XIII avait prophétisé :

« Aucun des partis existants ne sera en mesure de résoudre la question romaine. Il y faudra un parti révolutionnaire. »

Avec Mussolini, cela allait se réaliser. Il avait en face de lui, comme pape, le grand Pie XI, qui avait dit, au même sens que lui, à Milan, en septembre 1921 :

« C'est surtout de l'extérieur que l'on voit, que l'on touche de la main, à quel point le pape est la plus grande gloire de l'Italie. Grâce à lui, les millions de catholiques répartis dans l'univers se tournent vers l'Italie comme vers une seconde patrie : par lui, Rome est vraiment la capitale du monde ! »

Dès son élection, Pie XI, ayant donné sa bénédiction *Urbi et Orbi*, de la loggia extérieure de St-Pierre, pour la première fois depuis 1870, avait exprimé sa douleur de voir que le Saint-Siège avait des relations diplomatiques avec tant de grands peuples, et pas avec l'Italie, « notre Patrie bien-aimée » !

Mussolini, lui, multiplie les actes de bienveillance envers l'Eglise : il rétablit les aumôneries militaires, replace le Crucifix au Capitole, au Colisée, dans certaines écoles, dans les tribunaux, rend aux Franciscains le couvent d'Assise, reconnaît officiellement les décorations et les titres pontificaux, augmente les traitements ecclésiastiques, dispense les séminaristes du service, renfloue la Banque de Rome où le Saint-Siège avait des fonds, fait cadeau au Saint-Père, par l'intermédiaire du R. P. Tacchi-Venturi, de la bibliothèque du palais Chigi.

De son côté, le pape se tient sur la réserve envers don Sturzo qui démissionne du Parti populaire ; il lève, en avril 1923, l'interdit qui pesait depuis 1870, sur la chapelle du Quirinal. Mais il maintient énergiquement les principes : indépendance totale du Saint-Siège et nécessité d'un moyen de manifester aux yeux de tous cette indépendance. Les désirs des innombrables visiteurs de Rome au cours de l'Année Sainte de 1925, viennent peser sur le problème. Tout le monde comprend à quel point il est insolite que l'Italie officielle et le Saint-Siège restent en désaccord. On ne pouvait donc continuer longtemps à jouer, pour ainsi dire, à « cache-cache ». Mussolini fait d'abord un « pas de clerc ». Il nomme, en 1925, une commission chargée d'une nouvelle codification de la législation ecclésiastique. Le pape repousse cette commission, comme trop unilatérale. Mussolini comprend, après un peu de mauvaise humeur, qu'il doit voir plus grand et plus large. De part et d'autre, donc, on se tâte, on prend des contacts. Mais on procède avec lenteur. Enfin, le 6 août 1926, un juriste, à la fois fasciste et catholique, Domenico Barone, conseiller d'Etat, invite à un entretien particulier l'avocat consistorial Francesco Pacelli, frère du futur Pie XII. Cette fois, la conversation s'engage sur le fond. Pacelli précise les exigences du Saint-Siège. Le gouvernement italien ne les trouve pas excessives. Les entretiens continuent :

« Le gouvernement demande que le pape reconnaisse formellement la royauté italienne, avec Rome pour capitale, qu'aucun citoyen italien ne puisse devenir citoyen du Vatican autrement que par sa propre volonté. De son côté, le Saint-Siège demande au gouvernement de reconnaître avoir pris l'initiative des négociations, celles-ci devant être conduites comme si la Loi des Garanties n'existait pas. »

Les entretiens Barone-Pacelli prennent en octobre 1926 une forme nettement « officieuse ». Le 23 novembre, le projet de traité est à peu près au point. Mais en décembre 1926, Pie XI doit dénoncer en termes vigoureux les mesures prises par le fascisme contre l'Action catholique. Et cela jette un froid entre le Saint-Siège et Mussolini. Les négociations en vue d'un Concordat n'en continuent pas moins. Au début de 1928, le ton des polémiques s'adoucit. Mussolini jette du lest. L'un des intermédiaires qui ont alors le plus travaille est ce P. Tacchi-Venturi, dont l'*Ami du Clerge* a signalé récemment le rôle, en parlant de sa mort. Il est même frappé, un jour qu'il sortait du palais de Venise, d'un coup de poignard dont l'auteur n'a jamais été connu ni le motif découvert.

Le 20 août 1928, on convient enfin de donner un caractère officiel aux négociations. Le 9 novembre, Barone communique à Pacelli une lettre de Mussolini déclarant que le gouvernement italien désire entrer dans la phase proprement dite des négociations. Le roi désigne Mussolini lui-même, avec pouvoir de déléguer Barone, et le pape désigne le cardinal Gasparri, avec pouvoir de déléguer Francesco Pacelli et Mgr Borgongini-Duca, qui a été le négociateur du futur Concordat. Mais le 4 janvier 1929, Barone meurt. Mussolini prend lui-même l'affaire en mains. Il n'y a plus que des détails à fixer, mais vingt textes sont encore remaniés. Le plus souvent, c'est rue Sasella, dans son habitation personnelle que le Duce reçoit Francesco Pacelli. Le 7 février 1929, les chefs des représentations diplomatiques près le Saint-Siège sont convoqués au Vatican, par Gasparri, qui les informe de la signature imminente des accords. Il conclut en ces termes :

« Sa Sainteté est persuadée que les gouvernements qui voulurent être représentés auprès du Pontife romain quand celui-ci n'était que dans un palais laissé à sa disposition, voudront le demeurer plus volontiers encore, quand le Souverain Pontife sera à la tête d'un Etat petit, mais libre, souverain et indépendant. »

Enfin, le 11 février 1929, en la fête des Apparitions de Lourdes, la cérémonie de la signature se déroule dans la salle du Concile du palais papal du Latran, déclaré propriété du pape. Du côté ecclésiastique, les signataires sont le cardinal Gasparri, assisté de Mgr Borgongini-Duca, de Mgr Pizzardo, du conseiller Francesco Pacelli, — et du côté italien, Mussolini, assisté d'Alfred Rocco, Garde des Sceaux, de Dino Grandi, sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, de Francesco Giunta, sous-secrétaire d'Etat à la Présidence du Conseil.

« Très émotif, par cinq fois, le cardinal Gasparri laisse couler ses larmes.. Le fils des petits marchands de la campagne d'Ombrie, l'ancien petit berger, touche au but qu'il s'était depuis longtemps fixé. »

XII

Assouan, point de départ de la crise mondiale ?

Au moment où ceci est écrit, le monde est divisé par ce qu'on a appelé « la crise de Suez ». Cette crise elle-même semble avoir été en rapport étroit avec la question du barrage d'Assouan. M. Pierre de Latil entreprend de nous parler de ce barrage, dans *Science et Avenir d'octobre* 1956, sous le titre qu'on vient de lire.

Tout le monde sait que l'Egypte tire tous ses moyens d'existence d'un fleuve : le Nil. Il fut tenu, jadis, pour une divinité. On ignora longtemps le lieu de ses sources. On ne les a découvertes qu'au XIXe siècle. Les Egyptiens attachent naturellement une importance capitale à l'aménament d'un tel fleuve.

Le Nil naît d'un « Nil blanc » qui vient du lac Victoria-Nianza et d'un « Nil bleu » qui descend des montagnes d'Ethiopie, situées à l'est. En réalité, le Nil bleu charrie les fameuses « *eaux rouges* » qui forment le limon fertilisant de l'Egypte. Le Nil blanc est un réseau très compliqué d'affluents tropicaux, souvent perdus dans d'immenses marécages, qui, du reste, régularisent son cours, lequel varie entre 40 millions de m^3 en mai et 70 en septembre. Dans cette région tombent les plus grandes quantités d'eau douce de l'univers. Mais la plus grande partie de cette eau est retenue dans les lacs équatoriaux ou dans les marais.

Ce n'est qu'après un parcours de 3.500 km que le Nil blanc rencontre, sur sa droite, le Nil bleu encore plus puissant que lui, bien que son bassin soit bien moindre. Son débit maximum est de 500 millions de m^3 en septembre, et son minimum de 7 millions en mai. Ces chiffres sont entendus *par*

jour. De plus les eaux du Nil bleu sont bourbeuses tandis que celles du Nil blanc sont claires. Le Nil bleu a dans une certaine mesure, les allures d'un « torrent des Alpes ». C'est le Nil bleu et son affluent l'Atbara, qui causent la crue annuelle du fleuve. Mais c'est le Nil blanc qui assure la régularité de son cours. Un tarissement du Nil bleu est impensable, mais la menace d'un tarissement du Nil blanc n'est pas fictive et ce serait la mort des cultures de coton, dont vit l'Egypte. Même dans l'Ouganda, l'utilisation en grand des eaux du Nil blanc, pour l'agriculture, serait dommageable à l'Egypte. C'est ce qui a créé entre l'Egypte et le Soudan une tension, qui était vive quand les Anglais étaient maîtres du Soudan, mais qui n'a pas disparu depuis que le Soudan est devenu indépendant. Le fait que l'Angleterre tient toujours les Grands Lacs est aussi une menace pour l'Egypte. Justement le barrage d'Assouan aurait pour but de libérer l'Egypte de ces dangers dont elle s'affole. Il serait un moyen de régulariser le cours du fleuve à l'échelle d'années entières.

Il existe déjà sur le Nil deux grands barrages : l'ancien barrage d'Assouan, haut de 45 m. et qui retient 5 milliards de m^3 d'eau, et le barrage de Djebel Aulia, au Soudan, en amont de Kartoum, qui a une capacité de 2 milliards de m^3. Or, le projet du gigantesque barrage d'Assouan vise à une retenue de 130 milliards de m^3 d'eau ! Jusqu'ici on visait seulement à étaler la crue annuelle sur l'année courante entière, tandis que le futur barrage aurait pour mission d'étaler sur plusieurs années les crues les plus hautes pour compenser les plus basses. « Nous voulons tuer les vaches maigres », a précisé un Egyptien. Pour effacer les effets de trois années de sécheresse consécutives, on pourrait en effet étaler les crues sur quatre ou cinq ans. Le barrage serait un peu en amont de l'ancien. Il serait quelque chose de colossal : une vraie « colline compactée » : épaisseur à la base, 1.500 mètres ; longueur, 5 km ; hauteur, 110 m. Environ 17 fois le volume de la pyramide de Chéops. Le lac formé au-dessus aurait 3.000 km^2. Les eaux remonteraient en amont jusqu'à 500 km, dont les 150 derniers au Soudan. Ce dernier point pose un problème. Le Soudan est-il d'accord ? Les Egyptiens disent : oui ; mais l'accord n'était pas signé quand a paru l'article que nous analysons.

Il faut donc attendre pour connaître les intentions du Soudan. Il y a, du reste, d'autres objections : des richesses archéologiques vont être noyées. C'est comme à Tignes, où un village disparaissait. Mais ici il s'agit de monuments historiques très intéressants. Seulement peut-on arrêter le développement d'un peuple au nom de son archéologie et sacrifier l'avenir au passé ?

Objection plus grave : le financement. Il semble bien que ce soit le point crucial et le refus des puissances de fournir l'argent nécessaire serait à la base de l'acte autoritaire de Nasser mettant la main sur le canal de Suez. Il s'est vanté de trouver l'argent nécessaire de cette façon-là. Mais tout le monde est d'accord pour dire qu'il se trompe. Il faut non pas 250 milliards, comme le disent les Egyptiens, mais bien de 400 à 450. Le revenu du canal est trop faible pour fournir une telle somme. La C^{ie} de Suez a encaissé l'an dernier 36 milliards. Mais il faut soustraire de ce total les frais de gestion. Finalement il faut réduire à 8 milliards le bénéfice annuel net. Il faudrait donc 50 ans au moins pour avoir les 400 milliards prévus. Il semble qu'on pourrait arriver au résultat désiré, par des travaux sur le lac Victoria, qui coûteraient moins cher et produiraient une réserve d'eau égale. L'avenir dira le choix qui sera fait.

XIII

Le R. P. Jules Lebreton

Nous ne terminerons pas cette Causerie sans avoir apporté notre très modeste mais très fervent hommage au R. P. Lebreton, S. J., décédé le 7 juillet et dont l'enterrement fut célébré, aux Facultés catholiques de Paris, le 9 juillet dernier. Né en 1873, le P. Jules Lebreton était entré dans le silence de la retraite et de la maladie depuis quatre ans. Il fut l'un des maîtres de la Théologie positive, il y a près de 50 ans. Traitant récemment de l'histoire de la théologie et de l'apologétique, en ce demi-siècle, le P. Daniélou, dit de lui qu'il fut « le grand initiateur ». « Il ouvrira, écrit-il, les voies de la théologie positive avec les *Origines du dogme de la Trinité*. Il saura, dans cette œuvre et dans sa *Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, qui reste un chef-d'œuvre non égalé, joindre à la rigueur scientifique une lumière contemplative ».

On ne saurait mieux dire, et nous ajoutons nos actions de grâces à tous ceux qui ont été les bénéficiaires de tant de magnifiques travaux, que Dieu a récompensés déjà ! [2]

L. CRISTIANI.

[2] Voir J. Daniélou, dans *Cinquante ans de Pensée catholique française*, Bibliothèque *Ecclesia*, p. 108 (1955) — Voir surtout l'article de René d'Ouince, dans *Etudes* de septembre 1956.

QUESTIONS
de science ecclésiastique
CONSULTATIONS DIVERSES

Faire donner le baptême le plus tôt possible. Pourquoi ?

Q. — Je ne vous demande pas de revenir sur le problème du sort des enfants morts sans baptême, puisque vous y avez mis, dans l'*Ami* du moins, un point final. Mais ne pensez-ous pas qu'il serait tout aussi utile, pour la formation chrétienne des parents, de leur rappeler les avantages spirituels du baptême conféré à leurs nouveau-nés *le plus tôt possible ?*

R. — Pensée excellente. Il sera peut-être plus difficile de la faire comprendre aux parents : le risque à encourir d'une mort sans baptême les frappe certainement davantage que la considération des biens spirituels conférés par le sacrement. Et cependant cet aspect du problème est d'une importance majeure. On peut l'envisager du côte de la vie spirituelle de l'enfant et du côté de la vie de l'Eglise. Mais, au fond, les deux considérations se rejoignent et se complètent.

1. — La vie spirituelle du chrétien commence avec le baptême qui confère au nouveau-né lui-même une grâce d'adoption associant son âme à la vie même de la Sainte Trinité. Sans doute le tout petit enfant ne peut pas se rendre compte du mystérieux changement qui s'opère en lui par le baptême ; mais ses parents doivent s'efforcer de le comprendre eux-mêmes et de lui en procurer le plus tôt possible le bénéfice. La réflexion de notre correspondant fait ici écho à une pensée fondamentale mise en relief par le P. M. M. Philipon, O. P., dans son beau livre, *Les sacrements dans la vie chrétienne* (*Ami*, 1950, p. 392).

« La purification de l'âme et la remise de toute peine due au péché ne nous révèlent que l'aspect négatif du baptême. Ce n'est là cependant qu'un effet partiel et secondaire. Et, de même que ce serait minimisé l'incomparable privilège de l'Immaculée Conception que de n'envisager en lui que la préservation de la tache originelle et de toute souillure, si l'on ne considérait surtout cette insondable plénitude de grâce déjà supérieure à la sainteté de tous les anges et de tous les saints dans les splendeurs de la gloire, de même, il importe de se pénétrer avant tout des effets positifs du baptême : divinisation de tout l'être humain, habitation de Dieu en nous, identification au Christ, vocation toute divine qui pose en nous des facultés nouvelles de pensée et d'amour, nous permettant de communier d'une manière chaque jour plus intime à la vie même de la Très Sainte Trinité.

A l'instant où l'eau régénératrice touche le front de l'enfant, la grâce baptismale le fait entrer dans la famille de Dieu. Le Christ descend dans son âme pour la purifier, mais aussi pour la diviniser et l'introduire dans la société intime du Père, du Verbe et de l'Esprit d'amour » (p. 29-30).

Ces indications générales sont suffisantes. Leur développement — vous le trouverez dans l'ouvrage du P. Philipon — vous permettra d'insister sur ces vérités, de les compléter, de les adapter à la mentalité et au degré d'instruction religieuse de vos auditeurs.

2. — Mais l'âme du baptisé n'est pas seule en face du Christ et de la vie nouvelle que lui communiquent les mérites de la Rédemption. Le catéchisme nous le rappelle : « Le baptême nous fait chrétiens, enfants de Dieu *et de l'Eglise* ». L'enfant baptisé fait désormais partie du Corps mystique du Christ ; selon une expression désormais consacrée, il est « entré en chrétienté ». Les baptisés sont dans le Christ unis aux autres baptisés : « Nous sommes un en Jésus-Christ », dit S. Paul (Gal., III, 28). Ici encore, une citation du P. Philipon orientera notre consultant :

... Nos pauvres existences individuelles, aux horizons rétrécis, ont besoin de reprendre conscience de cette vaste solidarité qui nous relie à tous les membres du Christ. Tout chrétien est solidaire du monde entier, des hommes de tous les temps. Le dogme de la communion des saints nous rattache à tous les membres vivants du Verbe incarné et, par Lui, nous unit au Père... Les desseins de Dieu se situent sur un plan social. Notre destinée personnelle se réalise sur un plan mondial, éternel, que rien ne vient limiter dans l'espace et dans le temps. Cette vision grandiose du « Christ total » situe notre vocation de chrétien au sein d'une multitude de frères dont le sort est lié au nôtre. Le véritable chrétien ne sait plus prier, souffrir, agir pour lui seul. Sa prière invoque, au nom de tous, le Père commun qui est dans les cieux. Sa souffrance est rédemptrice pour tout le corps mystique. Son action individuelle vient augmenter le trésor des mérites des saints. Une âme qui s'élève soulève le monde et l'élève jusqu'à Dieu... » (p. 56).

On dira peut-être que ces considérations, si justes soient-elles, ne peuvent concerner que des adultes : seul, en effet, un adulte peut *agir* comme membre du corps mystique du Christ ; mais le nouveau-né ?... Si le nouveau-né est encore incapable d'agir, il est capable de *recevoir*. Et c'est cela qu'il faut faire comprendre aux parents. Vers le petit enfant baptisé convergent déjà, en raison de la solidarité surnaturelle qui unit les membres du Christ entre eux, les mérites et les prières de tous. Qui pourrait dire l'effet d'une telle convergence dans l'ordre naturel aussi bien que dans l'ordre surnaturel ? Faut-il, une fois encore, rappeler une pensée de Pie XII dans l'encyclique *Mystici Corporis Christi* : « Mystère redoutable, certes, et qu'on ne méditera jamais assez ; le salut d'un grand nombre d'âmes dépend des prières et des mortifications volontaires, supportées à cette fin des membres du Corps mystique de Jésus-Christ et du travail de collaboration que les pasteurs et les fidèles, *spécialement les pères et mères de famille*, doivent apporter à notre divin Sauveur... » Voilà un argument bien propre à inciter les parents à procurer rapidement le baptême à leurs enfants ; ils pourront alors prier, se mortifier à leur intention ; membres vivants du Christ, ils feront ainsi retomber sur l'enfant, qu'ils auront contribué à rendre membre du Christ, le mérite de leurs bonnes œuvres.

A. M.

LITURGIE

Q. — Lorsqu'il y a concurrence entre un dimanche de IIe classe : vg Septuagésime, et une fête de IIe classe : vg. fête d'Apôtre, quelles doivent être les vêpres : deuxièmes vêpres du dimanche ou premières vêpres de la fête ?

R. — Voici trois réponses de la S. C. des Rites qui dissiperont vos doutes :

1° *Ordo S. Benedicti.* — 16 juin 1956.

I Utrum Dominicæ Septuagesimæ Sexag. et Quinquag. : *a*) præcedentiam habeant in *occurrentia* cum festo II cl. quod non sit Domini ; — *b*) et in concurrentia cum festo Purificationis B. M. V., quid dicendum ?

Resp. ad I : a) *affirmative*.
b) præferatur *nobilius*, id est *Dominica*.

* *

2° *Congregatio S. Spiritus.* — 18 juin 1956.

XX. Dominicæ Septuagesimæ etc. sunt ritus II cl.; hinc in *occurrentia* cum festo II cl., transfertur festum in primum diem liberum. — Quid vero in *concurrentia* cum festo II cl. ? Num Iae vel respective IIae Vesperæ Dominicæ debent præferri prout in D.G.R.S tit. II, n° 3, pro Dominicis Iae classis statutum est ?

Resp. ad XX : Vesperæ harum Dominicarum *semper prævalent*.

* *

Paris, 11 octobris 1956.

S. R. C.
Prot. N. P. 67/956

PARISIEN.

Petitioni Redactorum Kalendarii liturgici Parisiensis diei 6 mensis hujus circa Vesperas in concurrentia inter Dominicam II. classis et festum II. classis in utrisque Vesperis.

S. R. C., omnibus mature perpensis, respondit :

Vesperæ celebrari debent de Dominica cum commemoratione festi.

† A. CARINCI, Archiep. Seleucien,
S. R. C. a secretis.
S. MATTÆI a st.

Q. — Au sujet des *Oraisons de dévotion.*

L'Ami du 11 août 1955 (p. 511) a traité la question et dit que les oraisons de dévotion restent autorisées aux jours de rit simple (sauf aux féries privilégiées) pourvu qu'elles ne dépassent pas le nombre de trois.

1° *Ce nombre de trois est-il obligatoire*, comme l'était dans les anciennes normes celui de 5 ou de 7 ?

2° Est-il toujours loisible de choisir parmi les oraisons de dévotion *une oraison pour les défunts*, surtout quand la messe est célébrée à leur intention ? Et dans l'affirmative, cette oraison pour les défunts devra-t-elle toujours être *l'avant-dernière* (comme cela était prescrit auparavant); même dans le cas où la messe comporterait une mémoire ?

Exemple le 11 janvier (*De ea, simplex*). Si je dis la messe de la férie, puis-je dire et ordonner de la façon suivante les oraisons : 1° de la messe de l'Epiphanie ; 2° oraison de dévotion pour un défunt ; 3° mémoire de S. Hygin ?

R. — Le décret du 23 mars 1955, complété par celui du 2 juin suivant, a limité à trois le nombre maximum des oraisons à dire à la messe. Il faut corriger en ce sens le n° 6 du titre VI des *Addit. et Variat. in rub. Miss.* Mais toutes les autres indications y données demeurent valables : nombre impair quand on ajoute des oraisons de dévotion, — faculté de dire (hors le temps pascal) une oraison pour les défunts, laquelle doit occuper l'avant-dernière place (donc, actuellement, la deuxième). En effet.

1° le décret du 23 mars spécifie : « quæ hic expresse non nominantur, immutata censentur » tit. I, n° 1). Or nulle part il n'est question de la suppression des oraisons de dévotion ;

2° ce même décret (tit. V, n° 2) traitant des messes *basses* de *Requiem* précise qu'on peut y dire trois oraisons (donc, deux de dévotion). Si la faculté était laissée au célébrant de ne dire que deux oraisons, la rubrique n'aurait-elle pas été rédigée en ces termes : « dici possunt *duæ vel tres* orationes » ? Et pourquoi cette obligation de trois oraisons ne concernerait-elle que les messes de *Requiem ?*

3° Enfin, le S. C. des Rites, interrogée, a répondu en ces termes le 3 novembre 1955, ad 13 (*Ephemerides liturgicæ*, 1956, p. 47) :

« Normæ in *Rubr. gen. Missalis* statutæ, quæ orationes ud libitum respiciunt (*Addit. et Variat.*, tit. VI, 6 et tit. II, 10) manentne in suo robore post decretum generale, et, quatenus negative, quomodo sunt reformandæ ? — RESP. : *Affirmative* ; cauto tamen ne numerus trium orationum excedatur. »

Donc :

— 1° Si l'on veut ajouter des oraisons de dévotion (ce qui ne peut se faire qu'aux messes basses non conventuelles de rit simple, excepté le mercredi des cendres et pendant la semaine sainte), la messe doit obligatoirement comporter trois oraisons.

— 2° Hors le temps pascal, on peut dire une oraison pour les défunts, laquelle se place *en second lieu*, même si la messe comporte une mémoire.

— 3° Cette oraison pour les défunts peut-elle être ajoutée du 2 au 12 janvier ? Si la lettre ne le défend pas expressément, l'esprit des nouvelles rubriques s'y oppose. En effet, les messes basses de *Requiem* sont prohibées ces jours-là (temps de joie). Au temps pascal pourtant, elles demeurent permises (sauf après l'Ascension), mais il est interdit d'ajouter une oraison pro defunctis à une messe qui n'est pas de *Requiem*. A fortiori cette même interdiction paraît devoir jouer en un temps (de joie) où sont prohibées les messes basses de *Requiem.*

Q. — Est-il permis de supprimer la table de communion ? Quels arguments disciplinaires et théologiques peut-on faire valoir, dans l'un ou l'autre sens ?

R. — La séparation du clergé et des fidèles dans les lieux de culte, est très ancienne. Aux premiers temps de l'Eglise, les communiants s'approchaient de la grille, les cancels (*cancelli*), qui marquaient cette séparation. Plus tard, quand l'usage s'établit de confectionner des pains d'autels assez semblables à nos hosties, l'on communia de la manière actuelle (auparavant le prêtre déposait les Saintes Espèces sur la main du communiant), et les cancels devinrent nos « tables de communion ».

Cette marque de séparation, traditionnelle dans l'Eglise, est rappelée dans les rubriques de l'*Ordo hebdomadæ sanctæ instauratus :* il y est question plus d'une fois des *cancelli* (vg. Dom. II Passionis, De processione, n° 9, II, où l'on doit distribuer les rameaux aux fidèles, si distribution il y a).

Supprimer ce qu'on appelle « table de communion » (rien n'est déterminé sur sa matière, sa forme, etc.) ne s'harmonise donc pas avec la tradition ecclésiastique.

Marque de séparation, disons-nous, entre le prêtre et les fidèles ? Certes non ! Le banc de communion n'est que le diminutif de l'autel : en fait, la table de communion c'est l'autel lui-même.

IMPRIMATUR

Lingonis, die 6 novembris 1956

G. MICHEL, *vic. gen.*

Le gérant : C. GAILDRAUD

Imprimerie de la Société Anonyme de l'*Ami du Clergé*
4, rue Claude-Gillot, LANGRES (Haute-Marne)